



Luxembourg, le 05/08/2019

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Conformément à l'article 34 (MRp) du règlement précité ;

Vu la procédure d'autorisation BC-HG016382-55 en vue de l'autorisation de mise sur le marché de la famille de produits biocides dénommée «DeLaval iodine-based teat disinfectant family» ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides y relatifs ;

Vu la demande de reconnaissance mutuelle présentée le 24/04/2015 par DeLaval NV, Industriepark-Drongen 10, B-9031 Gent tendant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché pour la famille de produits biocides dénommé «DeLaval iodine-based teat disinfectant family»;

Vu la procédure de reconnaissance mutuelle BC-VN016406-25;

Arrête :

Art. 1^{er} – En application de l'article 19, paragraphes (1) à (4), du Règlement (EU) No 528/2012, l'autorisation de la famille de produits biocides «**DeLaval iodine-based teat disinfectant family**» est accordée conformément au dossier produit à l'appui de la demande de reconnaissance mutuelle. Le dossier de demande fait partie intégrante de la présente autorisation.

L'autorisation porte le N° **164/19/L-M00-000** (R4BP asset LU-0012465-0000) et couvre la mise sur le marché de la famille de produits biocides:

DeLaval iodine-based teat disinfectant family

Art.2 – Conformément à l'article 17 du règlement 528/2012, la période de validité de l'autorisation N° **164/19/L-M00-0** prend fin le **01/08/2029**.

Art.3 – La mise sur le marché et l'utilisation des produits sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé.

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française. L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe, qui fait partie intégrante de la présente autorisation.

Art.4 – Le dossier de demande doit être complété par la soumission d'études complémentaires, postérieures à l'autorisation, conformément aux conditions énoncées, le cas échéant, par l'Etat membre de référence.

Le détenteur de l'autorisation doit fournir la preuve que les susdites données, requises par l'Etat membre de référence, ont été introduites dans les délais prédéfinis et doit informer l'autorité compétente luxembourgeoise du résultat de l'évaluation de ces données.

Art.5 – Les produits dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente autorisation ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché six mois après la date de la présente autorisation.

Leur utilisation est interdite douze mois après la date de la présente autorisation.

Art.6 – Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

Art.7 – Le titulaire de l'autorisation effectue préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons², conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Art.8 – L'autorisation pourra être retirée en cas du non-respect des dispositions de la présente autorisation. Les conditions afférentes à la présente autorisation pourraient être changées suivant les conclusions relatives aux études requises.

Informations :

- Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.

¹ Règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

² Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008 s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) N° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique **aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel**. Cette obligation s'applique aussi bien aux vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : biocides@aev.etat.lu. Toutes questions peuvent également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaîne de distribution.

**Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du
Développement durable**



Madame Joëlle Welfring

directrice-adjointe de l'Administration de l'environnement

Annexe(s) :

- 1) résumé des caractéristiques d'une famille de produits biocides
- 2) instructions pour la déclaration auprès du centre Antipoisons

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.



Annexe à l'autorisation N° 164/19/L-M00-000

- VERSION DU 05/08/2019 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Nom de la famille : DeLaval iodine-based teat disinfectant family

Type de produit(s) : 3

N° d'autorisation : 164/19/L-M00-000

R4BP Asset number : LU-0012465-0000

1. Informations administratives	3
2. Composition et formulation de la famille de produits	4
PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP	5
1. Informations administratives Meta-RCP 01	5
2. Composition du Meta-RCP	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01	5
5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01	10
6. Autres informations	12
7. Informations administratives Meta-RCP 02	12
8. Composition du Meta-RCP	12
9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	12
10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02	12
11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02	18
12. Autres informations	19
13. Informations administratives Meta-RCP 03	19
14. Composition du Meta-RCP	19
15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	19
16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03	19
17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03	25
18. Autres informations	26
19. Informations administratives Meta-RCP 04	26
20. Composition du Meta-RCP	26
21. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	26
22. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 04	27
23. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 04	32
24. Autres informations	33
25. Informations administratives Meta-RCP 05	33
26. Composition du Meta-RCP	33

27. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	33
28. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 05	34
29. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 05	40
30. Autres informations	41
31. Informations administratives Meta-RCP 06	41
32. Composition du Meta-RCP	41
33. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	41
34. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 06	42
35. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 06	47
36. Autres informations	48
37. Informations administratives Meta-RCP 07	48
38. Composition du Meta-RCP	48
39. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	48
40. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 07	49
41. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 07	54
42. Autres informations	55
PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP	56
1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels	56

PARTIE 1 – NIVEAU D'INFORMATIONS 1

1. Informations administratives

1.1. Nom de la famille de produits

DeLaval iodine-based teat disinfectant family
--

1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	3
--------------------	---

1.3. Détenteur de l'autorisation

Nom et adresse du détenteur	DeLaval NV Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique
Numéro d'autorisation	164/19/L-M00-0
R4BP Asset number	LU-0012465-0000
Date de l'autorisation	05/08/2019
Date d'expiration de l'autorisation	01/08/2029

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	DeLaval NV Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique
Adresse(s) du site de production	DeLaval NV Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique

1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Iodine (CAS: 7553-56-2):
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	SQM Europe NV Sint-Pietersvliet 7 bus 8 BE-2000 Antwerpen Belgique
Adresse(s) du site de production	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A. Los Militares 4290 Piso 4 8320000 Las Condes (Santiago) Chile

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15-075 %
Alcohol ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		0-6.34 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.06-0.33 %

2.2. Type(s) de formulation¹

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
SL - Concentré soluble

¹ In case the family would have more than one formulation type, all types can be provided in this field.



PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP²

1. Informations administratives Meta-RCP 01

1.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META1

1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M01-000

1.3. Type(s) de produit

3

2. Composition du Meta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.21-0.25 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.092-0.12 %

2.2. Type de formulation³

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 - Tenir hors de portée des enfants. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

² In case the family would have more than one meta SPC, please copy this part II as many times as needed.

³ Only 1

DeLaval iodine-based teat disinfectant family - Autorisation N° 164/19/L-M00-000 du 05/08/2019- version du 05/08/2019

4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque trayon dans le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles; instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus

Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le

titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de

	pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

5.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions

spécifiques d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage:

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an

6. Autres informations

/

7. Informations administratives Meta-RCP 02

7.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META2

7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M02-000

7.3. Type(s) de produit

3

8. Composition du Meta-RCP

8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.23-0.25 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.097-0.11 %

8.2. Type de formulation⁴

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P102 - Tenir hors de portée des enfants. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.
Note	Contient iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02

⁴ Only 1

10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque trayon dans le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période./

10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus

Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque traxon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le traxon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

10.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le

titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

10.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

10.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

10.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de

	pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

10.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

10.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

10.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

10.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

10.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02

11.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

11.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage:

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an

12. Autres informations

/

13. Informations administratives Meta-RCP 03

13.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META3

13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M03-000

13.3. Type(s) de produit

3

14. Composition du Meta-RCP

14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15-0.15 %
Alcohol ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		1.25-1.25 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.065-0.065 %

14.2. Type de formulation⁵

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	P102 - Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence	
Note	/

16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03

⁵ Only 1

16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque trayon dans le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus

Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le

titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de

	pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

16.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

16.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

16.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

16.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

16.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03

17.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

17.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an.

18. Autres informations

/

19. Informations administratives Meta-RCP 04

19.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META4

19.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M04-000

19.3. Type(s) de produit

3

20. Composition du Meta-RCP

20.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15-0.15 %
Alcohol ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		1.5-1.5 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.11-0.11 %

20.2. Type de formulation⁶

AL-Liquide destiné à être utilisé sans dilution

21. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseils de prudence	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

⁶ Only 1

	P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	P280: Porter un équipement de protection des yeux + du visage.

22. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 04

22.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L.

°Bidon Plastique: PEHD - 20 L.
°Bidon Plastique: PEHD - 60 L.
°Fût Plastique: PEHD - 200 L.
°IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

22.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque trayon dans le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

22.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Porter une protection pour les yeux et le visage pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

22.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

22.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

22.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

22.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

22.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

22.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) et une protection pour les yeux/le visage pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

22.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

22.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

22.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

22.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus

Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

22.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

22.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Porter une protection pour les yeux et le visage pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.
Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

22.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

22.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions

générales dans la section 5.4.

22.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

23. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 04

23.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

23.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite

23.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

23.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration

individuelle.

23.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an.

24. Autres informations

/

25. Informations administratives Meta-RCP 05

25.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META5

25.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M05-000

25.3. Type(s) de produit

3

26. Composition du Meta-RCP

26.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.75-0.75 %
Alcohol ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		6.34-6.34 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.33-0.33 %

26.2. Type de formulation⁷

SL - Concentré soluble

27. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

-

⁷ Only 1

Mentions de danger	H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
Conseils de prudence	P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	P280:Porter un équipement de protection des yeux + du visage .

28. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 05

28.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage concentrés appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur.

	Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits concentrés dilués. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Dilution: 20 %. Concentration d'utilisation : 0,15 % p/p d'iode. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

28.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Préparer une dilution à 20 % avec de l'eau propre. Prélever 200 ml du produit concentré et compléter à 1 L avec de l'eau pour obtenir une concentration finale de 0,15 % d'iode. La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de ne commencer le traitement qu'après que le niveau de mousse a suffisamment diminué.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation.

Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite :

TREMPAGE: tremper chaque trayon dans le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les

animaux debout pendant cette période.

28.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Porter une protection pour les yeux et le visage pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

28.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

28.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

28.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

28.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation concentrés appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits concentrés dilués.

	Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Dilution: 20 %. Concentration d'utilisation: 0,15 % p/p d'iode. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon ou Bouteille Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

28.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Mode d'emploi :

Préparer une dilution à 20 % avec de l'eau propre. Prélever 200 ml du produit concentré et compléter à 1 L avec de l'eau pour obtenir une concentration finale de 0,15 % d'iode. La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de ne commencer le traitement qu'après que le niveau de mousse a suffisamment diminué.

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation.

Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite :

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

28.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) et une protection pour les yeux/le visage

pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.
Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

28.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

28.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

28.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

28.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, produits de trempage ou de pulvérisation concentrés appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par

	<p>brebis ou chèvre.</p> <p>Dilution: 20 %. Concentration d'utilisation: 0,15 % p/p d'iode.</p> <p>Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	<p>Bidon ou Bouteille Plastique: PEHD - 5 L.</p> <p>°Bidon Plastique: PEHD - 10 L.</p> <p>°Bidon Plastique: PEHD - 20 L.</p> <p>°Bidon Plastique: PEHD - 60 L.</p> <p>°Fût Plastique: PEHD - 200 L.</p> <p>°IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.</p>

28.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Mode d'emploi :

Préparer une dilution à 20 % avec de l'eau propre. Prélever 200 ml du produit concentré et compléter à 1 L avec de l'eau pour obtenir une concentration finale de 0,15 % d'iode. La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de ne commencer le traitement qu'après que le niveau de mousse a suffisamment diminué.

28.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Porter une protection pour les yeux et le visage pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

28.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

28.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

28.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

29. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 05

29.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

29.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

29.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

29.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

29.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 2 ans.

30. Autres informations

/

31. Informations administratives Meta-RCP 06

31.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META6

31.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M06-000

31.3. Type(s) de produit

3

32. Composition du Meta-RCP

32.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15-0.15 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.07-0.07 %

32.2. Type de formulation⁸

AL-Liquide destiné a être utilisé sans dilution

33. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H290 - Peut être corrosif pour les métaux P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
Conseils de prudence	

⁸ Only 1

34. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 06

34.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

34.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque traxon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque traxon dans le produit. Assurez-vous que le traxon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

34.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

34.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

34.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

34.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

34.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles	Bacteria - Bakterien - Bactéries

(si pertinent, inclure le stade de développement)	Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

34.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

34.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

34.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

34.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

34.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

34.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection des trayons, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des

	animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

34.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

34.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

34.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

34.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

34.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

35. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 06

35.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

35.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

35.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

35.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

35.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an.

36. Autres informations

/

37. Informations administratives Meta-RCP 07

37.1. Identifiant du Meta-RCP

DeLaval iodine-based teat disinfectant family-META7

37.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

164/19/L-M07-000

37.3. Type(s) de produit

3

38. Composition du Meta-RCP

38.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15-0.15 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.06-0.06 %

38.2. Type de formulation⁹

AL-Liquide destiné à être utilisé sans dilution

39. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	EUH208 - Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H290 - Peut être corrosif pour les métaux P102 - Tenir hors de portée des enfants. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
Note	EUH208: Contient iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

⁹ Only 1

40. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 07

40.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des trayons, produits de trempage prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	/ Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet de trempage.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L.

°IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

40.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.

Pour une application manuelle : utiliser un gobelet de trempage propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque traxon immédiatement après la traite:

TREMPAGE: tremper chaque traxon dans le produit. Assurez-vous que le traxon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

40.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

40.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

40.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

40.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

40.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection des trayons, produits de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués manuellement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons

Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur. Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué après la traite sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 2 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

40.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

Mode d'emploi :

Pour une application manuelle : utiliser un applicateur propre.

Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer la solution prête à l'emploi du produit sur chaque trayon immédiatement après la traite:

1) PULVERISATEUR MANUEL: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit. Assurez-vous que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplissez le récipient de pulvérisation si nécessaire.

2) PULVERISATEUR AUTOMATIQUE: pulvériser tous les trayons pendant 1 seconde avec le produit.

Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

/

40.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans l'Information Produits) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

40.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

40.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

40.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

40.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: DÉSINFECTION DES TRAYONS, Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi appliqués automatiquement

Type(s) de produit	PT3-Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Bacteria - Bakterien - Bactéries Yeasts - Hefen - Levures Virus - Viren - Virus
Domaine d'utilisation	IV.1 Indoor Use/In Gebäuden/A l'intérieur.

	Le produit est destiné à la désinfection des trayons après la traite. Le produit est appliqué directement après la traite sur les trayons des animaux en lactation.
Méthode d'application	Désinfection des trayons des mamelles après la traite avec des produits prêts à l'emploi. Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Dose prescrite et fréquence d'application	environ 5ml par vache; environ 2,5 ml par brebis ou chèvre. Appliquer après la traite, 3 fois par jour. Les produits peuvent être utilisés toute l'année pendant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage et Conditionnements	°Bidon Plastique: PEHD - 5 L. °Bidon Plastique: PEHD - 10 L. °Bidon Plastique: PEHD - 20 L. °Bidon Plastique: PEHD - 60 L. °Fût Plastique: PEHD - 200 L. °IBC container-GRV Plastique: PEHD-1000 L.

40.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Le produit est un produit prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

40.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

Aucune mesure spécifique de gestion des risques n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.2.

40.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.3.

40.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucune instruction spécifique d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions générales dans la section 5.4.

40.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

41. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 07

41.1. Consignes d'utilisation

Aucune instruction générale d'utilisation n'est indiquée. Se reporter aux instructions spécifiques d'utilisation.

41.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire d'effectuer une désinfection avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

41.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EFFETS DIRECTS/INDIRECTS

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

PREMIERS SECOURS:

Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

41.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être déversé dans le réseau d'assainissement municipal ou dans le tas de fumier, selon les exigences locales. Éviter le rejet dans une station d'épuration individuelle.

41.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale. Protéger le produit de la lumière directe, des températures supérieures à 30°C et du gel.

Durée de vie: 1 an.

42. Autres informations

/



PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

- Produit 1

Nom commercial (Noms commerciaux)	TriActive				
Numéro	164/19/L-M01-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.214 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.092 %

- Produit 2

Nom commercial (Noms commerciaux)	Tri-Fender				
Numéro	164/19/L-M01-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.25 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.12 %

- Produit 3

Nom commercial (Noms commerciaux)	Blockade				
Numéro	164/19/L-M02-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.25 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.1 %

- Produit 4

Nom commercial (Noms commerciaux)	IodoFence				
--	------------------	--	--	--	--

commerciaux)					
Numéro	164/19/L-M02-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.25 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.11 %

- Produit 5

Nom commercial (Noms commerciaux)	Fortex				
Numéro	164/19/L-M02-003				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.23 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.097 %

- Produit 6

Nom commercial (Noms commerciaux)	Dipal RTU				
Numéro	164/19/L-M03-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15 %
Alcool ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		1.25 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.065 %

- Produit 7

Nom commercial (Noms commerciaux)	Dipal Plus				
Numéro	164/19/L-M04-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15 %
Alcool ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		1.5 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.11 %

- Produit 8

Nom commercial (Noms commerciaux)	Dipal Conc				
Numéro	164/19/L-M05-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.75 %
Alcool ethoxylate (C9-C11, 6 EO)		Substance(s) non-active(s)	68439-46-3		6.34 %
°sodium iodide			7681-82-5	231-679-3	0.33 %

- Produit 9

Nom commercial (Noms commerciaux)	Proactive Plus				
Numéro	164/19/L-M06-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.07 %

- Produit 10

Nom commercial (Noms commerciaux)	Proactive - Iobac RTU				
Numéro	164/19/L-M07-001				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Iodine	Iodine	Substance(s) active(s)	7553-56-2	231-442-4	0.15 %
sodium iodide	sodium iodide	Substance(s) non-active(s)	7681-82-5	231-679-3	0.06 %